

CURSUS CHANT LYRIQUE

A partir de 15 ans

1^{er} cycle

Certification : Attestation de fin de 1^{er} cycle

Durée du cycle 3 ans maximum

Contenu :

- Technique vocale (cours individuel 30 min hebdomadaires)
- Coaching individuel avec chef de chant (sur rdv)
- Formation Musicale (Valider le niveau de 3^{ème} année de 1^{er} cycle, 1h30 hebdomadaire)
- Atelier déchiffrage collectif (1h30 hebdomadaire)
- Pratique collective « musique en scène » d'une durée de 1h30 hebdomadaire (obligatoire) + un autre atelier parmi les ensembles vocaux proposés au CRR (facultatif)
- Culture et langues : participation à des projets transversaux et collectifs, stages et master classes avec des intervenants spécialisés (partenariat Cité de la Voix ...)
- Atelier complémentaire : théâtre (à valider dans le cycle) sous forme de stage d'une semaine pendant les congés scolaires avec les professeurs de théâtre du CRR.
- Participation à des projets collectifs, stages, auditions de classe, masterclasses (contrôle continu)
- Option facultative : danse, ateliers corporels et gestion du stress (ateliers « souffle et corps »), Samedis de Musique ancienne

2^{ème} cycle

Certification : Obtention du Brevet de fin de 2^{ème} cycle

Durée du cycle 3 ans maximum

Contenu :

- Technique vocale (cours individuel 45 min hebdomadaires)
- Coaching individuel avec chef de chant (sur rdv)
- Formation Musicale (Valider le niveau de fin de 1^{ère} année de 2^{ème} cycle)
- Atelier déchiffrage collectif (1h30 hebdomadaire)
- Pratique collective « musique en scène » d'une durée de 1h30 hebdomadaire (obligatoire) + un autre atelier parmi les ensembles vocaux proposés au CRR (facultatif)
- Culture et langues : participation à des projets transversaux et collectifs, stages et master classes avec des intervenants spécialisés
- Participation à des projets collectifs et stages, auditions de classe, masterclasses (contrôle continu)
- Atelier complémentaire : théâtre (à valider dans le cycle) sous forme de stage d'une semaine pendant les congés scolaires avec les professeurs de théâtre du CRR.
- Option facultative : danse, ateliers corporels et gestion du stress (ateliers « souffle et corps »), Samedis de Musique ancienne

A l'issue du 2^{ème} cycle, l'élève peut s'orienter vers le 3^{ème} cycle ou, après examen, être admis en CEPI.

3^{ème} cycle
Obtention du Certificat d'Études Musicales (C.E.M.)
Durée du cycle 2 ans maximum

Contenu :

- Technique vocale (cours en atelier collectif ou individuel 45 min hebdomadaires)
- Coaching individuel avec chef de chant (sur rdv)
- Formation musicale (Fin de 2^{ème} cycle BEM)
- Analyse : avoir validé la 1^{ère} année
- Atelier déchiffrage collectif renforcé en tant que chœur d'application des élèves en direction de chœur d'une durée maximum de 2 heures (planning fourni à la rentrée).
- Pratique collective « musique en scène » d'une durée de 1h30 hebdomadaire (obligatoire) + un autre atelier parmi les ensembles vocaux proposés au CRR (facultatif) Musique de chambre (participation à au moins un trimestre par année dans le cycle)
- Culture et langues : participation au module de formation « A trois Voix » dédié aux chanteur.se.s en partenariat avec le CRR de Besançon et La Cité de la Voix comprenant un minimum de 2 formations dans l'année en journée complète. Planning communiqué en début d'année.
- Participation à des projets collectifs, stages, auditions de classe, masterclasses (contrôle continu)
- Atelier complémentaire : théâtre (à valider dans le cycle) sous forme de stage d'une semaine pendant les congés scolaires avec les professeurs de théâtre du CRR.
- Options facultatives : danse, clavier complémentaire, ateliers corporels et gestion du stress (ateliers « souffle et corps »), Samedis de Musique ancienne

Admission en CEPI après examen

Cycle d'Enseignement Professionnel Initial (CEPI)
Obtention du Diplôme d'Études Musicales (D.E.M.)
Durée du cycle 2 à 4 ans maximum

Contenu :

- Technique vocale (cours individuel 1h hebdomadaires)
- Coaching individuel avec chef de chant sur rdv et cours de chant accompagnés selon un planning fixé à la rentrée.
- Atelier création (commun à tous les élèves en CEPI)
- Pratique collective « musique en scène » d'une durée de 1h30 hebdomadaire (obligatoire) + un autre atelier parmi les ensembles vocaux proposés au CRR (facultatif)
- Formation musicale : valider la fin de 3^{ème} cycle CEM FM
- Analyse : avoir validé la 2^{ème} année
- Déchiffrage individuel de 30 minutes minimum sur rdv selon un planning fixé avec l'équipe pédagogique.
- Culture et langues : participation au module de formation « A trois Voix » dédié aux chanteur.se.s en partenariat avec le CRR de Besançon et La Cité de la Voix comprenant un minimum de 2 formations dans l'année en journée complète. Planning communiqué en début d'année.
- Participation à des projets collectifs, stages, auditions de classe, masterclasses (contrôle continu)
- Ateliers complémentaires : théâtre (à valider dans le cycle) sous forme de stage d'une semaine pendant les congés scolaires avec les professeurs de théâtre du CRR ; piano complémentaire (à valider dans le cycle) : 30 minutes
- Options facultatives : danse, ateliers corporels et gestion du stress (ateliers « souffle et corps »), déchiffrage collectif, Samedis de Musique ancienne

Public visé :

Elèves issus de CHAV, ou d'un autre établissement d'enseignement artistique.

Objectif :

Mise en place des bases de la technique vocale.

Être capable de chanter seul et à l'intérieur d'une polyphonie simple.

Premières approche de la diversité des répertoires.

Approche de la scène.

Formuler un projet personnel

Contenu obligatoire:

Technique vocale : Cours hebdomadaire individuel ou collectif d'une durée de 30 min.

Coaching avec Cheffe de chant 30 minutes sur rdv

Formation Musicale : valider la 3^{ème} année de 1^{er} cycle de FM

Atelier de déchiffrage collectif 1h30 hebdomadaire

Pratique collective 1h30 hebdomadaire obligatoire « Musique en Scène »

Participation à des projets, stages, masterclasses

Atelier théâtre : Stage d'une semaine à valider dans le cursus

Evaluation :

UV 1: Mise en situation publique sur un air solo et un ensemble.

UV 2 : Contrôle continu

UV 3 : formation musicale

UV 4 : atelier déchiffrage collectif

UV 5 : Pratique collective « Musique en scène »

UV 6 : Culture et langues : Participation à des projets, stages, masterclasses

UV 7 : Théâtre

UV 8 : Choix d'Option

Évaluation et passage en 2^{ème} cycle :

Le conseil de passage, au vu des évaluations et du contrôle continu, permet l'accès en 2^{ème} cycle, une réorientation ou un arrêt des études.

2^{ème} cycle

Objectif :

Consolidation des bases de la technique vocale

Construction de l'autonomie et de la méthodologie de travail

Développement du travail d'acteur en scène (gestion de l'espace, concentration, relation aux partenaires de scène et au public...)

Connaissance des répertoires et des langues les plus couramment employées (français, anglais, allemand, italien)

Ouvertures à d'autres genres et répertoires

Contenu :

Technique vocale : Cours hebdomadaire individuel ou collectif d'une durée de 45 min.

Coaching avec Cheffe de chant 45 minutes sur rdv

Formation Musicale. Valider la 1^{ère} année de 2^{ème} cycle de FM

Atelier de déchiffrage collectif 1h30 hebdomadaire

Pratique collective 1h30 hebdomadaire obligatoire « Musique en Scène »

Culture et Langues : Participation à des projets, stages, masterclasses

Atelier théâtre : Stage d'une semaine à valider dans le cursus

Evaluation :

UV1 : Récital de fin de cycle (prestation d'une durée de 10 mn). Dominante.

UV 2 : Contrôle continu et prestations publiques

MAJ 2024-2025

UV 3 : Formation Musicale. Valider la 1^{ère} année de fin de 2^{ème} cycle de FM

UV 4 : Pratique collective « Musique en scène »

UV 5 : Culture et langues : participation à des projets et stages (contrôle continu)

UV 6 : Atelier de déchiffrage collectif

UV 7 : THEATRE

UV 8 : Choix d'Option

Évaluation et passage en 3^{ème} cycle :

La fin du 2^{ème} cycle est marquée par un examen devant un jury spécialisé.

Le conseil de passage, au vu des évaluations et des contrôles continus, délivre le **Brevet d'Études Musicale de 2^{ème} cycle** et permet l'accès en 3^{ème} cycle, propose une réorientation ou un arrêt des études.

L'élève peut également s'orienter vers le Cycle d'Enseignement Professionnel Initial dont l'accès est soumis à un examen ou opter pour un parcours personnalisé.

3^{ème} cycle

Public visé : Chanteurs « amateurs » ayant une pratique confirmée souhaitant se perfectionner et désirant participer à une pratique musicale hors le conservatoire pendant ou à l'issue de leur formation.

Objectif :

Maîtrise des bases de la technique vocale

Autonomie de travail acquise

Être capable de se produire en chanteur.se.s. amateurs de bon niveau

Etablir son programme, être autonome, (recherche de répertoire, culture musicale, collaboration à des projets collectifs, construction de spectacles...).

Contenu :

Technique vocale : Cours hebdomadaire individuel ou collectif d'une durée de 45 min.

Coaching avec Cheffe de chant 45 minutes sur RdV

Formation Musicale. Valider fin de 2^{ème} cycle de FM

Atelier de déchiffrage collectif renforcé 1h30 à 2h hebdomadaire

Pratique collective 1h30 hebdomadaire obligatoire « Musique en Scène »

Participation à des projets, stages, masterclasses

Atelier théâtre : Stage d'une semaine à valider dans le cursus

Culture et Langues : Module de formation « A Trois Voix »

Evaluation :

UV 1 : Récital de fin de cycle (prestation d'une durée de 15 min.)

UV 2 : Contrôle continu et prestations publiques

UV 3 : Formation musicale valider la fin de 2^{ème} cycle BEM

UV 4 : Analyse 1

UV 5 : Atelier de déchiffrage collectif

UV 6 : Pratique collective « Musique en scène »

UV 7 : Musique de chambre

UV 8 : Culture et langues : Module de formation « A Trois Voix »

UV 9 : Théâtre

UV 10 : choix d'option

CEPI

Public visé :

Etudiants admis en CEPI après examen et ayant validé au minimum un niveau de 2^{ème} cycle.

MAJ 2024-2025

Objectif :

Autonomie, capacité à conduire un projet artistique
Capacité à se produire seul et en ensemble
Développer sa curiosité, s'ouvrir aux différentes esthétiques
Préprofessionnalisation, Préparation aux grandes écoles

Contenu :

Pratique vocale : 1 heure hebdomadaire en individuel ou en collectif.
Formation Musicale, Culture
Participation à des projets collectifs avec d'autres élèves du CRR
Master Class
Langues étrangères pour la spécialité Chant Lyrique
Atelier théâtre
Cours de commentaires d'écoute en Musiques Actuelles Amplifiées
Outils propres aux Musiques Amplifiées
Mise en situation publique

Evaluation :

UV 1 : Récital de fin de cycle (prestation d'une durée de 20 min.)
UV 2 : Mémoire
UV 3 : CREA
UV 4 : Contrôle continu et prestations publiques
UV 5 : Formation musicale valider la fin de 3ème cycle FM
UV 6 : Analyse 2
UV 7 : Atelier de déchiffrage individuel
UV 8 : Pratique collective « Musique en scène »
UV 9 : Culture et langues : Module de formation « A Trois Voix »
UV 10 : Théâtre
UV 11 : Piano complémentaire
UV 12 : Choix d'Option

Evaluation et Obtention du DEM :

Le conseil de passage, au vu de l'obtention des UV, délivre le **Diplôme d'Études Musicales**. A l'issue de ce cycle, les études au CRR sont terminées. L'élève peut, s'il le désire, opter pour la réalisation d'un parcours personnalisé.